

DOSSIER D'INSCRIPTION - RENTREE 2023 En classe de SECONDE

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre enfant est affecté(e) au lycée Rosa PARKS. Son inscription sera définitive à la réception de son dossier d'inscription 2023 complet par le service de la Vie Scolaire ou par le secrétariat, qui vous recevront selon le planning ci-dessous.

Vous veillerez avant cette date sur le Télé service educonnect.education.gouv.fr que les informations personnelles vous concernant soient à jour : adresses, mails, téléphones... Cela est indispensable pour que vous receviez correctement les informations du lycée et vos codes de connexion à l'ENT (Espace Numérique de Travail).

Pour le bon fonctionnement des inscriptions, **seuls les dossiers complets seront pris en compte.**

INSCRIPTION SECONDE AU LYCEE ROSA PARKS

JEUDI 29 JUIN 2023

Horaire selon l'initiale du nom de famille de l'élève

A → C	08H30 - 09H30
D → L	09H45 - 10H45
M → S	13H00 - 14H00
T → z	14H15 - 15H15

1 - DOCUMENTS A RENDRE (feuilles de couleur blanche)

- 1 Fiche pédagogique d'inscription avec les choix d'enseignements.
- 2 Fiche droit à l'image.
- 3 Fiche d'urgence.
- 4 Copie du livret de famille (toutes les pages). **En cas de séparation ou de divorce le document statuant sur l'autorité parentale.**
- 5 Carte d'identité recto verso de l'élève pour justifier de votre identité jusqu'au jour du Baccalauréat.
- 6 2 photographies d'identité couleur format 3,5 cm x 4,5 cm, modèle récent et sans couvre-chef (noter le nom et prénom de l'élève au dos).
- 7 Justificatif de domicile.
- 8 Copie des bulletins scolaires de l'année 2022/2023.
- 9 Fiche dialogue délivré par l'établissement précédent.
- 10 Exeat : certificat de radiation délivré par l'établissement précédent.

Pour les élèves concernés :

- 11 Fiche de candidature pour entrer en EURO à remplir *uniquement si vous vous inscrivez en EURO.*
- 12 Attestation EV@LANG à fournir obligatoirement.
- 13 RIB (au nom du demandeur si l'élève est boursier).
- 14 Informations sur l'association sportive du lycée.

2 - DOCUMENTS A CONSERVER (feuilles de couleur bleu)

- A Lecture d'été.
- B Fiche d'information de l'association de parents d'élèves – FCPE.
- C Informations sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement.
- D Fiche d'information (annexe 4A) à destination des familles pour les traitements s'appuyant sur le contrôle d'accès et de vidéosurveillance.
- E Achat groupé de calculatrice.

3 – PASS REGION

Le PASS'Région : Il est **INDISPENSABLE** pour l'accès au lycée, la demi-pension et pour obtenir les manuels scolaires. Chaque élève devra donc être en possession de sa carte dès la rentrée.

Si votre enfant était déjà lycéen à Rosa Parks l'an dernier et qu'il a toujours sa carte de l'année scolaire précédente, cette carte sera rechargée vous n'avez pas de démarche à faire. Dans les autres cas, la demande est à faire par la famille sur le site de la région Auvergne Rhône-Alpes <https://jeunes.auvergnealpes.fr/>.

Le lycée activera la carte après inscription de votre enfant au lycée.

En cas de perte : la demande de remplacement est à faire **RAPIDEMENT** par la famille sur le site de la région (un duplicata est payant).

Le tarif du repas élève est fixé annuellement par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Pour information, il est de 4,78 € en 2023 et sera revalorisé au mois de janvier 2024.

Une demande au fonds social cantine du lycée peut être faite en cas de difficulté, se renseigner au secrétariat des élèves. La demi-pension fonctionne sur le principe du « ticket », c'est-à-dire sans réservation. Le repas est décompté lors de l'accès à la demi-pension.

Le badge utilisé pour l'accès au self sera la carte PASS Région (voir le point 3 ci-dessus)

Pour que l'élève puisse déjeuner, son compte doit être crédité. Cela peut être fait par chèque à l'ordre d'ELRES Restauration et le déposer à l'accueil dans la boîte aux lettres appropriée ou par e-paiement :

<https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentication.php?site=aes00798> (vos identifiants de connexion vous seront donné en début d'année scolaire par la cheffe de cantine).

Ouverture de la demi-pension le Mardi 5 septembre 2023.

5 – FOURNITURES SCOLAIRES

- ♦ Blouse en coton pour les TP de sciences
- ♦ Calculatrice permettant de programmer en Python (possibilité d'achat groupé : voir flyer joint)

Le lycée ne prévoit pas de liste de fournitures. Chaque professeur demandera à ses élèves les fournitures pour l'année scolaire.

6 - INFORMATIONS DIVERSES

- 1 Transports scolaires : Transporteurs TCL www.tcl.fr pour toutes les communes de l'agglomération lyonnaise. Le formulaire « Junior Direct avec l'achat d'une carte Tecely » est à demander sur le site. Pour bénéficier d'un tarif réduit, les élèves boursiers devront présenter leur notification de bourse, dès réception par le secrétariat élèves vers le mois d'octobre de l'année scolaire. Pour les transports de l'Ain, inscription en ligne sur le site : <https://transportscolaire.ain.auvergnerhonealpes.fr/>, et suivez les différentes étapes.
- 2 L'attestation d'assurance « individuelle accident ou responsabilité civile », obligatoire pour toute sortie facultative, sera demandée à la rentrée par le professeur principal.
- 2 Manuels scolaires : ils seront distribués en début d'année. Ils sont prêtés gratuitement aux élèves par la Région Auvergne Rhône Alpes.

7 - RENTREE DES ELEVES / REMISE DES MANUELS SCOLAIRES

	Rentrée des élèves	Remise des manuels scolaires
CLASSES DE SECONDE	Lundi 4 septembre 2023 de 9h10 à 12h10 <i>Après-midi libre</i>	Lundi 4 et Mardi 5 septembre 2023
CLASSES DE PREMIERE	Lundi 4 septembre 2023 de 14h00 à 15h55	Mercredi 30 août 2023 de 08h30 à 13h00
CLASSES DE TERMINALE	Lundi 4 septembre 2023 de 14h00 à 15h55	Jedi 31 août 2023 de 08h30 à 14h00

Bienvenue aux élèves. Toute l'équipe du lycée leur souhaite une pleine réussite dans leur cursus scolaire et leur vie de lycéen à Rosa PARKS